

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ÉLECTIVE 2025 DU CDE DE MOSELLE - CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Les Assemblées Générales ordinaire et élective du Comité Départemental d'Équitation de Moselle se tiendront en présentiel le :

LUNDI 30 JUIN 2025

18 h 00

Lieu : Equi-Plus – Ferme de la Bruyère 57530 Glatigny

Les membres actifs au 31 août 2024 du Comité Départemental d'Équitation de Moselle et à jour de leur cotisation 2025 au 11 mai 2025, <u>pourront voter par courrier uniquement jusqu'au **27 juin 2025**.</u>

Attention : pas de vote sur place le 30 juin. Les votes doivent impérativement parvenir au CRE pour le 27 juin délai de rigueur.

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article 6.B du RI).

ORDRE DU JOUR AG ORDINAIRE:

- 1. Approbation du rapport moral 2023/2024
- 2. Approbation du bilan financier 2023/2024
- 3. Approbation du budget prévisionnel 2024/2025

ORDRE DU JOUR AG ORDINAIRE ÉLECTIVE :

- 1. Élection du Président
- 2. Élection du Comité directeur

Tous les documents relatifs à cette Assemblée générale sont consultables sur la page : https://www.cregrandest.fr/comites-dep/cde-57-moselle.html

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote se poursuivra jusqu'au vendredi 11 juillet 2025 à 14h00. Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde assemblée réunie sans condition de quorum le vendredi 11 juillet à 14h30 en visioconférence (un lien vous sera communiqué).

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la deuxième Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes cordiales salutations.

Valérie HAMELIN-BOYER, Présidente du CRE Grand-Est.

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est